

MAIRIE de SAVIGNY EN SANCERRE
- 1^{er} CM du 30 janvier 2024

Le premier conseil municipal 2024 a eu lieu le 30 janvier pour examiner et délibérer ainsi qu'il suit :

Boulangerie :

- poursuite des démarches pour régler les problèmes dus à la mitoyenneté

Diagnostic énergétique pour les logements locatifs

- le principe de commander un DPE pour les logements communaux inoccupés est adopté
- deux bureaux d'étude seront consultés

Sinistre City-Stade : une plainte a été déposée auprès de la gendarmerie ainsi que la déclaration du sinistre près du cabinet d'assurance.

- réparation du mur : le devis établi par Ch. Auperpin pour la somme de 2160€ttc est accepté

Projet de vidéo-protection :

- décision est prise pour une étude de vidéo-protection et définir les sites privilégiés

Programme « Territoires cyclables » porté par le Syndicat mixte Sancerre-Sologne

Dans le prolongement de l'aménagement de la RD13,

- présentation du projet pour la rue du Val de Loire qui consiste au marquage de pictogrammes au sol dans le but de protéger les cyclistes et une étude est demandée pour la pose de « coussins berlinois ». Un marquage au sol prononcé dans le virage au droit du N°8, fera partie de l'étude

- l'ensemble de l'étude devra être préparé avec le concours du Département – Cher Nord

Photovoltaïque :

- il est donné le détail des différents professionnels du développement des ENR actuellement en cours dans la commune uniquement pour du photovoltaïque

- décision du maintien du statu quo pour un schéma ZAENR jusqu'à un approfondissement des tenants et aboutissants car des interrogations demeurent

- décision pour un accompagnement par un organisme de conseil indépendant

Assurance « Protection Juridique » :

- décision de révision avec actualisation du contrat Groupe Monceau

Examen et vote de contrats et devis :

* City Stade : contrat d'entretien par AGORESPACE

- acceptation du contrat actualisé établi pour 2 ans pour un montant de 1578 €ttc

* Eglise – devis de l'entreprise Peltier de Ste Gemme en Sancerrois

- consolidation des tableaux « Chemin de Croix » 3290 €ht

- réparation de fissures dans les murs : 3 750 €ht

* Eglise – devis de l'ent.MAMIAS (après le départ de M. Sannier)

- entretien des horloge et sonneries pour 300 €ttc /an

* Etang des Quatre marronniers : Devis d'un an pour l'entr. Mellot : 3 360 €ttc

* Résidence Maurepas : Devis d'un an pour l'entr. Milan-Agoué : 1 476 €ttc

Questions diverses

- Caisse locale Crédit Agricole : proposition de livret naissance avec un dépôt de 20€ du CA.

Le conseil décide de participer à hauteur de 10€. Les modalités seront définies avec la Caisse locale du CA.

- La Fibre : réponse de Berry numérique : la commune sera desservie en totalité fin 2024.

Clôture de la séance à 20h45.





5 FEV. 2024